

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour recueillir vos informations de connexion, collecter des statistiques en vue d'optimiser les fonctionnalités du site et adapter son contenu à vos centres d'intérêt.

Accepter

En savoir plus et paramétrer les cookies



RGPD : Asklépien propose un programme d'accompagnement sur-mesure pour les artisans

1 septembre 2020



Mettre en pratique le RGPD : Asklépien lance un programme d'accompagnement sur-mesure à destination des artisans via des séances de conseils, individuelles ou collectives, et des ateliers.

Appliqué depuis 2 ans dans l'Union Européenne, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est désormais un dispositif bien connu, mais en pratique, il n'est pas toujours mis en place, en particulier par les artisans, car il est parfois très complexe à appréhender.

L'entreprise Asklépien, installée à Mérignac, lance à leur destination un programme d'accompagnement via des séances de conseils individuelles ou collectives, ainsi que des ateliers. A raison d'une séance par mois pendant 9 mois, ils peuvent ainsi se mettre en conformité avec le RGPD, explique à Solutions Numériques Fabien Fernandez Délégué à la protection des données certifié et fondateur d'Asklépien. Le montant de la mensualité commence à 144,72 € HT, précise-t-il. Le dirigeant revendique une vingtaine de clients sur le territoire français.

Asklepian propose par ailleurs depuis février dernier une offre de service pour l'externalisation de représentants RGPD dans l'Union Européenne. Après le lancement du service d'Outsourcing UE Representative à destination du Royaume-Uni, l'entreprise a pour ambition de développer cette offre en Afrique du Nord. Elle pourrait ensuite être étendue au Canada et aux Etats-Unis, puis, à plus long terme, en Asie.

Juliette Paoli

À LIRE ÉGALEMENT

43 % des délégués à la protection des données (DPO) consacrent moins d'un quart de leur temps de travail à leur mission

31/08/2020

Certification DPO : SGS ICS, nouvel organisme agréé par la Cnil

05/02/2020

Etude RGPD – Demande d'accès à ses données personnelles : des réponses dans les temps mais loin d'être conformes

24/01/2020

[EN VOIR PLUS](#)